

To : isabelle.pastor-sorokine@mshparisnord.fr

TISSOT Damien

*Docteur en études de genre, mention philosophie
Laboratoire CRESPPA-GTM*

Contact

4, Chemin des mûriers
42240 Saint-Paul en Cornillon
France,
Tel : +995 599 944 860
dt.damientissot@gmail.com

Biographie

J'ai soutenu ma thèse en études de genre (mention philosophie) à l'université Paris 8 (Centre d'études féminines et d'études de genre), sous la direction d'Anne E. Berger, en septembre 2013. Ma thèse s'intitulait « Féminisme et universalisme : vers une définition commune de la justice », et se proposait d'explorer les différentes mobilisations du concept d'universel dans les revendications féministes de justice.

Je suis très intéressé par les féminismes postmodernes, queer et postcoloniaux, ainsi que par les dialogues entre féminismes français et américains. J'ai d'ailleurs travaillé à Cornell University pendant près de trois ans. Je m'intéresse également aux pratiques du care, sous un angle philosophique. Je travaille actuellement sur les écoféminismes.

Récentes publications :

« De l'estime d'être soi à la promesse d'être soi. Féminisme, éthique et justice à la lumière de l'œuvre de Paul Ricœur », *Revue d'Etudes ricoeuriennes/Ricœur Studies*, vol.4, n°6 (2013).

Proposition de titre pour mon intervention :

Care, justice et écoféminismes. Le care à l'échelle planétaire.

-Résumé-

Bien que le terme d'écoféminisme soit apparu d'abord en France, dans les écrits de Françoise d'Eaubonne, ce courant est assez mal connu des théoriciennes féministes françaises. L'écoféminisme repose sur l'intuition que le féminisme partage avec les courants écologiques un certain nombre de revendications (pacifisme, rejet de l'appropriation et de l'exploitation non contrôlées de la nature, etc.), et que leurs combats respectifs mais interdépendants doivent être menés de front. Dans les années 1970, ce courant féministe a souvent été accusé d'« essentialisme », ce qui a partiellement contribué à sa disqualification théorique. Parmi toutes ces critiques, je m'intéresse plus particulièrement aux débats qui entourent l'usage que font les écoféministes de la notion de care. Le « care », parfois en référence aux travaux de Carol Gilligan, a en effet souvent été une notion centrale de la philosophie écoféministe, soit parce qu'il permettait d'éviter le langage des droits, qui n'englobe pas toujours la nature et les autres êtres vivants, soit parce qu'il permettait par exemple de lier écologie et travail reproductif, et d'offrir ainsi une réflexion non pas seulement théorique, mais tournée vers des enjeux de développement. Mon intervention, de nature philosophique, se propose donc de montrer quelques uns des enjeux de l'utilisation de la notion de *care* dans le discours écoféministe, et d'exposer l'intérêt que les écoféministes ont eu à y recourir. Je voudrais suggérer qu'en relisant les usages du care dans les écrits des théoriciennes écoféministes, on peut donner au care une dimension globale, ou « planétaire ».

Mots clefs : féminisme – justice – care – écologie – politique